

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Grenoble (38000, 38100)

Réponses de Alain Carignon, au nom de la liste « Alain Carignon avec la société civile »

— le 20/02/2020 à 19:52 —

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Il faudrait s'assurer de finaliser le réseau Chronovélo au plus vite et traiter les points noirs déjà identifiés par le baromètre "Parlons Vélo" <https://carto.parlons-velo.fr/?c=38185>.

Les questions de sécurité des cyclistes ainsi que la prise en compte de toutes les interactions avec les autres usagers doivent être intégrés dans une charte de construction des aménagements (croisements, traversées piétonnes...).

La continuité et la pleine cohérence des chronovélo est nécessaire pour donner une pertinence et une dimension optimale à ce réseau. Les points noirs seront traités par priorité et également en concertation sur chaque projet, pour éviter dès l'origine ces derniers.

Action n°2 : je m'engage

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 4 fois par an.

Ce comité devant être représentatif de tous les usagers de l'ensemble du territoire et incluant les associations existantes.

Cela concorde avec notre volonté de démocratie restaurée à Grenoble et notre ambition commune à construire le Grenoble de demain!

Action n°3 : je m'engage

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

Beaucoup de travaux publics sont encore faits sans prise en compte de l'usage cycliste avec par exemple des surfaces glissantes, seuils entre 2 voiries, masquage visuel, ...

Nommer à l'voirie un spécialiste ou référent pour les aménagements, en charge des bonnes pratiques et usages des différents modes doux de déplacements.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°4 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : Grenoble devrait rendre plus lisible les itinéraires cyclables pour rejoindre les lieux importants de la métropole.

Mieux orienter le parcours et mieux le matérialiser, au plus près des besoins réels des déplacements cyclistes.

Action n°5 : je m'engage

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture, déneigement... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

Cela s'inscrit dans la reprise en main de l'espace publique, prérogative, fondamentale, de la politique de la ville.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°6 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

La part modale de la voiture doit diminuer pour laisser place à une expérience plus humaine, décarbonée. Cela doit se faire dans l'aménagement, l'attractivité, le développement de solutions qui permettront l'adoption des modes de déplacements écoresponsables.

Action n°7 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

Grenoble est déjà une zone 30 mais des actions doivent être menées pour renforcer sa bonne application (aménagements, contrôles automatisés sur les zones les plus à risque)

Il s'agit pour nous, de sanctuariser, un centre ville élargit, au profit d'une pratique moins anxiogène. Moins de vitesse, un espace de déplacements par modes mieux réparti.

Action n°8 : je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes. Les bons réflexes s'acquièrent jeune et influence le reste de la famille.

Restreindre et supprimer, là où c'est possible. Permettre également la desserte organisée pour tous les usages, en sécurité. Ne plus confronter, mais, réguler les différents modes déplacements.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°9 : je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité. Inclure la possibilité de garer les vélos cargos/tripoteurs

Le baromètre vélo 2019 met en évidence à Grenoble que la peur des vols est un des plus grand frein à l'usage de la bicyclette.

Nous privilégierons le renforcement de la police municipale ainsi que la vidéo-protection. Des concertations avec les acteurs de la ville auront lieu pour placer les stationnements des vélos en zones protégées, qu'elles soient privées ou publiques.

Action n°10 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Cela sera intégré à toutes les restructurations. Les points noirs seront levés en priorisant du plus anxiogène ou dangereux au moins anxiogène.

Action n°11 : je m'engage

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.

Un appel d'offre, l'utilisation du monorail et la co-construction avec les acteurs de la livraison à vélo sera faite.

Action n°12 : je ne m'engage pas

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

Comme il existe dans la métropole, sous conditions, une aide pour les artisans pour changer son véhicule dans la ZFE, ou encore prime bois pour la qualité de l'air.

Nous favoriserons le développement des projets au cas par cas selon la viabilité économique du projet lié à la création de plateforme logistique du point précédent.

Action n°13 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

La sensibilisation et le développement des pratiques éco-responsables sont essentielles. Les locaux publics doivent être au service de la ville de demain.

Promouvoir une culture vélo

Action n°14 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Bien entendu, la jeunesse doit être au cœur des changements de comportements.

Action n°15 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

A vélo, à pied, en transport en commun, c'est l'usage de la ville que nous souhaitons.

Commentaires généraux

Nous souhaitons, au delà de la continuité chronovélo, que le cheminement soit totalement maîtrisé, sécurisé, dans un porte à porte complet, où que soient la destination et le départ. Il est nécessaire de créer un trajet naturel, dans un espace exclusif et desservi par des prestations complètes d'accueil. Nous mènerons par ailleurs, l'élaboration d'un plan piéton.

Ensemble, pour un Grenoble décarboné en 2030.